

CERTIFICAT

DOMELS

24, avenue Joannes Masset – 69009 LYON – France

Pour ses activités de formation professionnelle, bilan de compétences, et centre de formation par apprentissage

(article L6313-1 du code du travail)

Exclusion : Aucune

ALTICERT a évalué les activités de formation professionnelle (OF), bilan de compétences (CBC) et centre de formation par apprentissage (CFA) (déclaration d'activité enregistrée sous le NDA n° 11757032575 – SIREN n° 920862455), et atteste de leur conformité aux :

Décret 2019-564 relatif à la qualité des actions de la formation

Décret 2019-565 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences

Arrêté du 06 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du code du travail

Guide de lecture du référentiel national Qualité dans sa version en vigueur.

A la procédure de certification ALTICERT PR_002 dans sa version en vigueur

Arrêté du 31 mai 2023 portant diverses mesures en matière de certification qualité des organismes de formation

N° d'enregistrement du certificat : 2024-366-01-B

Date de début de certification : 31/12/2024 + extension CBC / CFA le 22/09/2025

Certificat valable du 31/12/2024 au 30/12/2027, sous réserve d'une surveillance entre le 14^{ème} et le 22^{ème} mois du cycle de 3 ans

A Lyon, le 22/09/2025
Jean-François ROUSSEAU
Responsable Certification



Accréditation n°5-0637
Portée disponible sur www.cofrac.fr